

L'unité paysagère du bassin d'Aix est celle de la deuxième ville du département des Bouches-du-Rhône, Aix-en-Provence. L'unité est marquée par l'urbanisation de sa ville centre que viennent rejoindre celles de Venelles et Ventabren. Aix-en-Provence, ville bourgeoise et universitaire, est un pôle urbain et économique majeur. Son rayonnement a profité aux autres communes de l'unité : Venelles et Ventabren.

Les paysages du Bassin d'Aix sont ceux des grands domaines, des châteaux et mas. Ils sont la parfaite représentation de la bastide provençale, témoignages de la prospérité de leurs propriétaires et d'un art de vivre. Château de la Gaude, de Lenfant, de Galice, bastide de la Félicité, Hôtel de Caumont...sont une partie du patrimoine exceptionnel de l'unité paysagère. À ces édifices aixois s'ajoutent les demeures historiques de Venelles (bastide de la Violaine, le domaine Saint-Hippolyte...) et le château de la Reine Jeanne de Ventabren.

De son activité agricole, l'unité paysagère tire toute une série de petites constructions: cabanons, pigeonniers, puits... Certains en ruine révèlent le recul de l'agriculture.

Ville d'eau et d'histoire, le dynamisme culturel d'Aix-en-Provence s'exprime dans ses nouveaux équipements. Des grands noms de l'architecture contemporaine ont signé plusieurs d'entre eux : Centre Chorégraphique National (R. Ricciotti), Grand Théâtre de Provence (V. Gregotti), Arena (Auer-Weber et C. Gulizzi)...

Mais l'unité paysagère du Bassin d'Aix est un assemblage de tissu urbain, de zones d'activités tertiaires et de zones agricoles. Cette juxtaposition désordonnée crée des paysages confus ; les paysages ruraux s'effacent sous la pression urbaine. À cela s'ajoute la profusion des lotissements avec leurs maisons identiques et leurs façades blanches totalement étrangères aux codes architecturaux départementaux.

L'urbanisation récente, celle des ensembles collectifs, de l'habitat individuel diffus, des grands équipements et des activités tertiaires, vient bousculer les paysages traditionnels de la campagne aixoise.



Le centre historique d'Aix-en-Provence

CHIFFRES CLÉS

Dimensions: 18 km d'est en ouest et 10 km du nord au sud.

Altitude maximale: 420 m à Venelles-le-haut

Altitude minimale: 98 m au château de Saint-

Pons dans la vallée de l'Arc

Superficie: 125 km²

Population: 160 443 habitants*

Relief: bassin

Communes: Aix-en-Provence, Venelles et Ventabren (1)

* source INSEE dec. 2020 (1) Partiellement : Bouc-Bel-Air, Cabriès, Coudoux, Eguilles, Meyreuil et Velaux

John d'Alx-en-riovence



L'Arc se devine par sa ripisylve, depuis la RD58 en allant vers le château de la Sarine



Le château de Gallice, un des nombreux domaines de la campagne aixoise

L'IDENTITÉ **DE** l'unité paysagère



Les textes en italique, sont repris de l'atlas réalisé en 2006 par l'agence Architecture Environnement Cordoléani.

Les communes de Venelles et Ventabren offrent le cadre de vie prisé des néo-ruraux. L'habitat se diffuse et s'étire jusqu'à rejoindre l'urbanisation aixoise et former une conurbation.

La dualité urbain/rural se retrouve aussi dans l'armature paysagère du bassin d'Aix. La rivière de l'Arc et sa ripisylve sont des éléments structurants. Les infrastructures routières organisent tout autant les paysages par leur capacité à capter les nouvelles zones habitées ou d'activités.

L'eau et les routes agissent à la fois comme limites et faiseuses de paysages. L'une comme l'autre participent à l'armature paysagère mais ont des conséquences opposées. Quand les cours d'eau et leurs ripisylves construisent des liens paysagers et écologiques y compris au sein d'un tissu urbain de plus en plus dense, les routes principales fonctionnent comme des ruptures et déconstruisent en quelque sorte le paysage.

De la description qu'en faisait l'atlas de 2006 ne semble rester que la notion d'urbanisation en plein essor et bien sûr la montagne Sainte-Victoire, monument de pierre immuable.

Au pied de la montagne Sainte-Victoire, le paysage de campagne autour du site d'Aix-en- Provence caractérise l'unité de paysage. La montagne est omniprésente à l'horizon.

Un paysage agraire vivant encadre un paysage urbain diversifié.

À l'architecture exceptionnelle des centres historiques répond une urbanisation contemporaine en plein essor : les quartiers résidentiels proches du centre d'Aix-en-Provence, le pavillonnaire diffus autour des villages, les zones commerciales et d'activités aux Milles et à La Duranne.

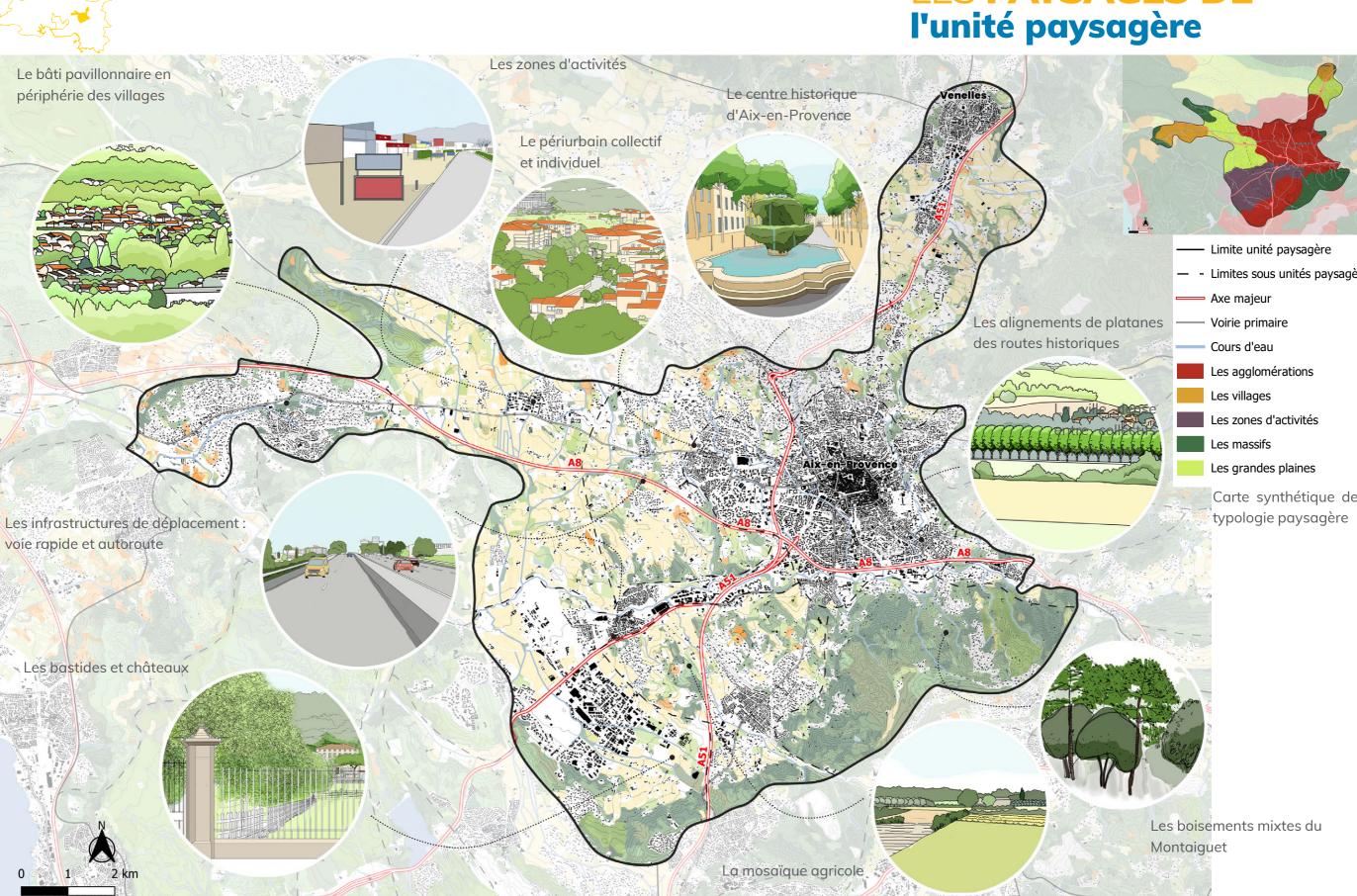
L'unité de paysage a une forte image culturelle avec les paysages des bastides aixoises composés aux XVII^e et XVIII^e siècles et la campagne dominée par la montagne Sainte-Victoire, paysages sublimés par Cézanne.

Limite unité paysagère - Limites sous unités paysagères Axe majeur Les alignements de platanes Voirie primaire des routes historiques Cours d'eau Les agglomérations Les villages Les zones d'activités Les massifs Les grandes plaines Carte synthétique de la typologie paysagère

LES **PAYSAGES DE**







Cartographie: Signes Paysages



Jean Antoine Constantin, la montagne Sainte-Victoire et la tour de Quérié - Musée Granet, Aix-en-Provence



Jaune, roux, ocre, blanc, vert et rose de l'architecture ; vert, gris et brun des sols de pelouses , de terres ou de galets ; vert sombre des pinèdes et des chênaies ; vert argent, vert bleuté et roux des garrigues ; vert tendre, jaune et brun des cultures ; blanc éclatant et gris de la falaise de Sainte-Victoire...

LES PREMIÈRES impressions



Source: atlas des paysages 2006.

Évoquer le paysage aixois fait surgir les images emblématiques d'une campagne où bastides, cyprès, oliviers et pinèdes se détachent sur l'horizon de la montagne Sainte-Victoire. Une route serpente entre les pins...

La masse rocheuse de la montagne Sainte-Victoire éclate de blancheur au soleil... Une échappée visuelle vers l'ocre ordonnancé d'une bastide flanquée de platanes centenaires apparaît au delà d'un glacis de vignes.... Les clochers de la ville se détachent sur la masse sombre des pinèdes surmontées par le prisme blanc de la montagne...

Images convenues, images culturelles, exaltées par Cézanne, mondialement reconnues...

REGARDS SUR LE BASSIN D'AIX EN PROVENCE

Les peintres :

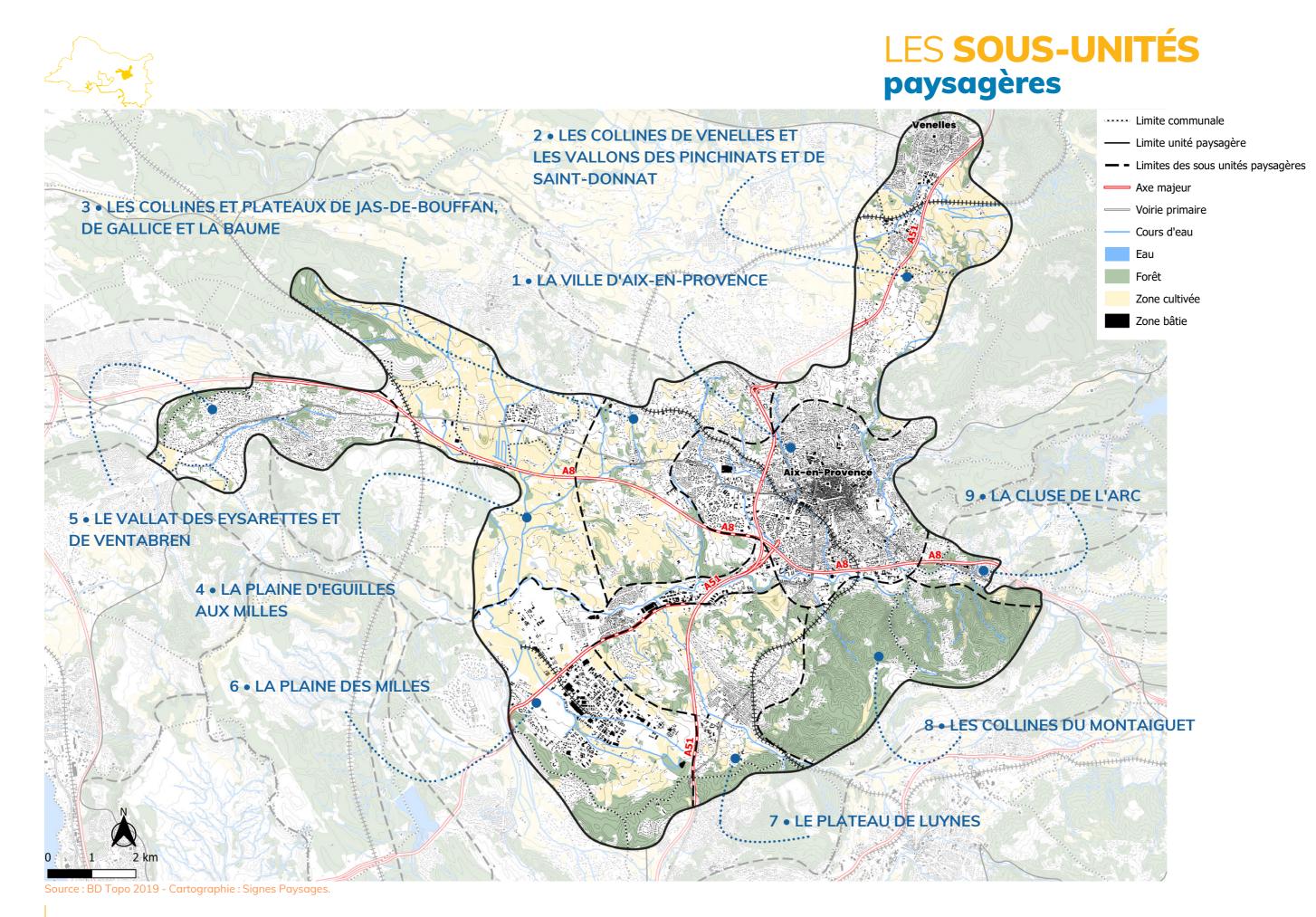
Les paysages ont inspiré les peintres de l'École Provençale comme Constantin et Granet. Cézanne les peint inlassablement.

Plus près de nous, Marchutz, Masson, Tal Coat, installés au pied de la montagne Sainte-Victoire, ont perpétué cet attachement.

Les écrivains :

Vue par Emile Zola, la campagne aixoise est "une échappée sans bornes, des mers grises d'oliviers, des vignobles pareils à de vastes pièces d'étoffe rayée, toute une contrée agrandie par la netteté de l'air et la paix du froid."

"Le Pays d'Aix, c'est d'abord une lumière dont la densité n'a d'égal que l'éclat".





La rue Joseph Cabassol à Aix-en-Provence



Le vallon des Pinchinats depuis la RD63c

LES SOUS-UNITÉS paysagères

Source: en italique atlas des paysages 2006.

Les sous-unités paysagères individualisent des paysages qui composent une unité paysagère et font valoir des spécificités au sein de l'unité.

1 • LA VILLE D'AIX-EN-PROVENCE

Un paysage urbain dense et continu s'étend au pied des versants d'Entremont sur les contreforts ouest de la montagne Sainte-Victoire. La ville s'inscrit dans une cuvette entre le rebord du plateau de Puyricard au nord, la montagne Sainte-Victoire et le plateau de Bibémus à l'est, le cours de l'Arc et le Montaiguet au sud, le plateau du Jas de Bouffan et la plaine des Milles à l'ouest.

Le paysage urbain s'étend en secteurs différenciés autour de la ville ancienne : la cité médiévale, le plan en damier de l'époque baroque, le cours Mirabeau, la couronne des boulevards et des faubourgs du XIX^e siècle, les extensions pavillonnaires, l'urbanisme d'après-guerre, les extensions contemporaines et l'habitat diffus.

2 • LES COLLINES DE VENELLES ET LES VALLONS DES PINCHINATS ET DE SAINT-DONNAT

Le rebord du plateau de Puyricard se creuse à l'est au contact du massif de la Sainte-Victoire en une succession de vallons et de petits bassins. Quartiers résidentiels d'Aix-en-Provence dès le XVII^e siècle, les vallons des Pinchinats et de Repentance composent un paysage remarquable Les beaux parcs des bastides du XVIII^e siècle et les mas, le parcellaire de maraîchage et de labours, les restanques d'oliviers ou de pinède structurent le paysage.

L'habitat diffus occupe les sous-bois perchés au-dessus d'Aix-en-Provence.

Perchée sur un dernier éperon de la chaîne de la Trévaresse, Venelles surplombe un seuil entre le bassin d'Aix-en-Provence et la vallée de la Durance au nord. Tour à tour oppidum, prieuré, son noyau historique prend la forme visible de nos jours au Moyen-Âge, autour d'un *castrum*. Sa situation géographique en fait un lieu de passage, entre les Alpes et la Méditerranée, de première importance au Moyen-Âge avec le transport du bois de Haute-Provence.



Source: atlas des paysages 2006.

3 • LES COLLINES ET PLATEAUX DE JAS-DE-BOUFFAN, DE GALLICE ET LA BAUME

Cette unité topographique domine Aix-en-Provence à l'ouest. À l'est, sur le plateau du Jas-de-Bouffan, les quartiers nouveaux aménagés à partir des années soixante-dix ont prolongé la ville en un ensemble original au-dessus de la cité ancienne. L'autoroute qui franchit les reliefs limite la ville vers le sud.

À l'ouest, les collines et les promontoires boisés de pins et de chênes séparent de petits bassins et des vallons cultivés. Le paysage est ouvert, ample et lumineux. Les vues s'échelonnent dans l'espace avec de larges panoramas sur la ville ancienne dominée par le prisme rocheux de la montagne Sainte-Victoire et sur la plaine des Milles jusqu'à l'Arbois et la chaîne de l'Étoile.

Le parcours des routes ménage des effets de découverte sur le paysage campagnard.

4 • LA PLAINE D'ÉGUILLES AUX MILLES

La RD9 marque les limites d'une nouvelle sous-unité paysagère "la plaine des Milles".

Le paysage rural avec son terroir de vignes, de champs labourés et de pâtures est structuré par une trame résiduelle lâche de haies de mûriers et par les ripisylves de l'Arc et de ses affluents.

La plaine est le site privilégié d'un développement urbain en plein essor jusqu'aux piémonts d'Éguilles. Le hameau des Milles s'étend en lotissements pavillonnaires. La végétation des jardins aide à l'insertion paysagère des constructions. Les routes, les voies rapides, les autoroutes et les voies ferrées cloisonnent le paysage.

À Saint-Pons, le paysage se magnifie au contact de l'Arc et du massif de l'Arbois. En piémont, quelques bastides encore entourées de leurs parcs évoquent le paysage d'antan. La plaine ouverte ménage de larges panoramas vers l'Arbois et la Duranne et au loin sur la montagne Sainte-Victoire toujours présente.



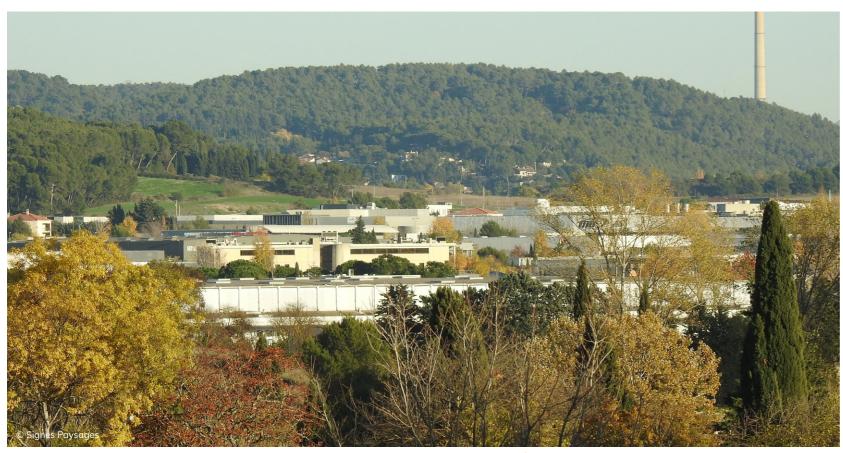
Les collines et plateaux de Jas-de-Bouffan



La plaine d'Éguilles depuis le belvédère de la mairie



Le vallon des Eysarettes depuis le château de la Reine Jeanne



La plaine des Milles depuis le pont sur le RD9, sortie 4 Pichaury

LES SOUS-UNITÉS paysagères



Source: en italique atlas des paysages 2006.

5 • LE VALLAT DES EYSARETTES ET DE VENTABREN

Le vallat des Eysarettes est une petite vallée entre les adrets de la chaîne de la Fare et les ubacs du massif de l'Arbois. Le canal de Marseille la traverse. Elle est aussi enjambée par le viaduc TGV des Ponteils. Elle reçoit l'urbanisation de Ventabren.

Perché sur un piton, le village de Ventabren est adossé au plateau. Il capte le regard depuis la route d'Aix à Berre.

Les versants forment l'horizon de l'unité de paysage du Bassin d'Aix. Un chapelet de petites collines ferme l'horizon de la plaine des Milles. Entre ces petites buttes de pinède s'intercalent de larges bassins cultivés ponctués par la masse arborée des domaines agricoles.

Le viaduc du TGV franchit l'extrémité nord-est de la plaine entre Ventabren et Eguilles. Son graphisme élégant s'insère visuellement dans le site. Dans le parcours d'ouest en est, l'autoroute et la route passent sous le viaduc : sa voûte et ses piliers évoquent une porte d'entrée sur le pays d'Aix.

6 • LA PLAINE DES MILLES

La RD9 a réorganisé la plaine des Milles. L'atlas des paysages de 2006 rassemblait la plaine des Milles, le plateau de Luynes et la plaine d'Éguilles. L'évolution urbaine le long de la RD9 distingue aujourd'hui la plaine des Milles de celle d'Éguilles et du plateau de Luynes.

Cette voie rapide qui relie Vitrolles à Aix-en-Provence a donné à la plaine un statut privilégié pour l'implantation d'activités. En effet la RD9 positionne la plaine des Milles au carrefour de grands pôles d'échanges : l'aéroport de Marseille, la gare TGV d'Aix-en-Provence et les autoroutes A7, A8 et A51.

La plaine des Milles est devenue un centre économique accueillant des activités tertiaires et habitat dans un cadre privilégié.

Son urbanisation s'étire jusqu'aux portes de la ville d'Aix-en-Provence mixant bureaux, zones commerciales (la Pioline), équipement pénitentiaire (centre de détention de Luynes) et salle d'événements musicaux et sportifs (Arena). Corollaire de ce développement urbain, la plaine perd, au fil des extensions des zones d'activités, ses paysages agricoles.



Source: atlas des paysages 2006.

7 • LE PLATEAU DE LUYNES

Appuyé à l'autoroute A51, le plateau de Luynes conserve un paysage rural malgré un habitat pavillonnaire largement développé autour de ce faubourg d'Aix-en-Provence. Il conserve les marques de la campagne aixoise avec la bastide de la Félicité, les oliveraies et les champs. Mais les mutations sont visibles. Le plateau de Luynes est une réserve foncière pour la ville d'Aix-en-Provence. L'habitat diffus s'y développe ainsi que des équipements comme l'Hôpital Privé de Provence.

8 • LES COLLINES DU MONTAIGUET

C'est la "colline" des Aixois avec les garrigues et les pinèdes, les éboulis et les falaises calcaires, les restanques d'oliviers, de vergers et de vignes. C'est un territoire de chasse, de bastidons avec leur citerne et leur poste à feu pour l'affût.

Depuis les crêtes et le plateau sommital, les vues sont remarquables, amples et dégagées sur Aix-en-Provence, sur Gardanne et ses usines, sur la montagne Sainte-Victoire et sur la chaîne de l'Étoile.

Une urbanisation pavillonnaire diffuse occupe les piémonts et les vallons ainsi que quelques points hauts aux abords de Luynes, de Meyreuil et le long de la vallée de l'Arc.

Face à la ville, la carrière de la Plaine des Dès a été réaménagée*. Un violent incendie a ravagé le sud et le centre du massif au cours de l'été 2005.

9 • LA CLUSE DE L'ARC

Le site constitue un seuil entre Aix-en-Provence, la montagne Sainte-Victoire et la haute vallée de l'Arc.

Entre les collines du Montaiguet et du Chapelier, l'Arc s'insinue dans une vallée étroite et pittoresque en trois cluses spectaculaires. La rivière les franchit en cascades, une belle ripisylve souligne le cours d'eau. L'entrée du site est marqué par le château de la Saurine au pied de la falaise et par la chapelle Saint-Marc perchée sur une éminence.

L'autoroute franchit ce seuil avec la succession d'un tunnel et d'un viaduc. L'arc du siphon du canal de Provence enjambe la vallée.

Le site s'élargit à Palette, hameau à l'entrée d'Aix-en-Provence.





Le plateau de Luynes depuis le chemin des Frères Gris



La cluse de l'Arc depuis RD7N en direction d'Aix-en-



En arrière-plan les collines du Montaiguet depuis la RD7

UNITÉ PAYSAGÈRE Le bassin d'Aix-en-Provence



Le bassin d'Aix depuis Eguilles, seul point de vue sur l'ensemble du bassin



Paysage agraire de la plaine d'Éguilles depuis la RD10, lieu-dit les Avocats

LES **STRUCTURES** paysagères



Source: atlas des paysages 2006.

UNE LARGE OUVERTURE DANS UN PAYSAGE GÉOMORPHOLOGIQUE PUISSANT

Dépression d'effondrement, plaine à l'ouest, succession de collines au centre composent la topographie de l'unité. La nature géologique variée des sols donne une richesse de couleurs selon les terroirs. Des noirs et bruns, des ocres contrastent avec les gris et les blancs des calcaires des reliefs environnants et des moellons des murets et des restanques.

UN PAYSAGE VÉGÉTAL SPONTANÉ DE FRANGES BOISÉES ET DE LINÉAIRES ARBORESCENTS

La végétation naturelle s'interpénètre avec les terroirs, composant un paysage contrasté.

- De belles ripisylves à chênes, frênes, peupliers blancs et noirs avec une strate arbustive et herbacée riche longent l'Arc, la Touloubre, la Torse...
- Des pelouses rases, des garrigues éparses à chêne kermès ou romarin, des secteurs dégradés sur le Montaiguet, une garrigue dense et des bosquets de chênes verts, de chênes blancs, une pinède de pins d'Alep occupent les reliefs.

UN PAYSAGE AGRAIRE REMARQUABLE ET VARIÉ

De grands espaces ouverts aux vastes parcelles de vignes et de céréales occupent les plaines et les plateaux. Les terroirs sur versants sont souvent à l'abandon et seuls quelques secteurs au pied du Montaiguet étagent encore quelques restanques d'oliviers ou d'arbres fruitiers.

La trame parcellaire, les versants en restanques et les grands espaces plans organisent le paysage selon un rythme et une échelle en fonction du modelé topographique.

Lors du parcours des chemins, les murets de pierre sèche et les hauts murs qui entourent les parcs des bastides animent le paysage en ménageant des plans successifs contrastés accentuant ou refermant les vues.



Source: atlas des paysages 2006.

Le paysage est structuré par les arbres : le cordon d'une ripisylve, les alignements de platanes des chemins, les arbustes soulignant les canaux d'irrigation ou les limites parcellaires. Les haies sont discontinues et dispersées. Les platanes ont été plantés généreusement en bordure de voies pour leur ombrage ou le long de l'Arc pour conforter les berges. Ils forment des alignements majestueux:

- À l'entrée d'Aix-en-Provence à Palette,
- Le long de la rivière entre le Pont-de-l'Arc et le Pont-des-Trois-Sautets,
- Le long des chemin d'accès aux bastides ou ombrageant leurs terrasses à Camp-Redon, à la Jaunie, à la Valette et à Robale.

Dans la plaine des Milles, les mûriers le long des chemins et des parcelles sont la mémoire du paysage dicté par l'exploitation du ver à soie au XIX^e siècle. Les remarquables parcs paysagers dessinés au XVII^e et XVIII^e siècles agrémentent les nombreuses bastides.

Le paysage de la campagne aixoise n'est pas sans évoquer le Péloponnèse : les Romains ne dénommaient-ils pas Gretia (la Grèce) la campagne d'Aquae Sextiae (l'Aix romaine) ?

UN PAYSAGE URBAIN À LA FORTE PERSONNALITÉ STRUCTURÉ À PARTIR D'UN PÔLE URBAIN, AIX-EN-PROVENCE, ET D'UNE CEINTURE DE VILLAGES

Aix-en-Provence s'organise autour du plan radioconcentrique de la cité médiévale prolongé au sud par le remarquable plan en damier de l'époque baroque, le quartier Mazarin avec ses hôtels particuliers et leurs jardins encadrés de hauts murs. A l'articulation de la cité médiévale et du quartier Mazarin, le cours Mirabeau met en scène la ville. L'ensemble est ceinturé par l'urbanisation linéaire du XIX^e siècle le long de boulevards ombragés de platanes.

Autour du centre, une succession de quartiers hétérogènes, où se côtoient des pavillons, des immeubles et des ateliers, s'est formée lors des extensions de l'entre-deux-guerres et d'après-guerre. Deux ensembles architecturaux sont remarquables : le quartier des "Cent Logements" de Pouillon prolonge la ville le long de la route des Alpes et le "Petit Nice" de Candilis au-dessus de la route de Vauvenargues.



Alignements de platanes et zone d'activités à Palette



Le centre ancien de Venelles

Le bassin d'Aix-en-Provence

© Signes Paysages

Quartier Jas de Bouffan à Aix-en-Provence



Centre chorégraphique et Conservatoire de musique d'Aix-en-Provence

LES **STRUCTURES**

paysagères



Source: atlas des paysages 2006.

L'immédiate après-guerre a vu s'élever l'architecture rigide du quartier Bellevue dont les longues barres, perchées sur le rebord du plateau des Lauves à proximité de l'atelier de Cézanne, dominent la ville ancienne. La végétation naturelle s'interpénètre avec les terroirs, composant un paysage contrasté.

Deux quartiers à la personnalité forte sont nés des procédures de planification urbaine des années soixante et soixante-dix. Ils prolongent la ville vers l'ouest avec une structure urbaine forte de rues et de places à Encagnane et un plan urbain plus souple et paysager au Jas-de-Bouffan. Chaque quartier présente une unité architecturale qui les personnalise.

Le Jas-de-Bouffan marque l'entrée ouest de la ville au débouché de l'autoroute. Il est organisé en blocs d'immeubles aux couleurs chaudes dans un environnement paysager. Le quartier se prolonge vers l'ouest et le nord selon les mêmes principes par les quartiers des Deux-Ormes, de la Jauberte et de Brédasque.

Encagnane est plus minéral avec des immeubles-barres blancs alignés le long des rues ombragées. A proximité du cours Mirabeau, l'ancien site de la gare de marchandises voit actuellement naître un nouveau quartier central, Sextius-Mirabeau. Cet ensemble urbain assure la jonction entre le centre historique et Encagnane.

Des événements architecturaux viennent agrémenter le paysage urbain : l'Ecole de Danse et la Salle de Spectacle au voisinage de l'ancienne usine d'allumettes déjà convertie en bibliothèque. Une esplanade ouverte dans l'axe du cours Mirabeau organise habitat et commerces. La ville a su préserver un contact direct avec la campagne sans dilution du bâti dans un éparpillement pavillonnaire. Les entrées ouest et sud de la ville sont maîtrisées et ont évité ou limité la diffusion d'ateliers et de commerces le long des accès. Ceux-ci se sont implantés à l'écart de la ville.

Activités et commerces forment un liseré continu et hétérogène le long de la RN7 autour de Palette. Les zones d'activités et commerciales s'égrènent ainsi autour de la ville à la Pioline et aux Milles.



Source: atlas des paysages 2006.

UN CHAPELET DE VILLAGES ET LES NOMBREUX HAMEAUX EN PÉRIPHÉRIE DU TERROIR

Les centres villageois anciens aux îlots bâtis resserrés autour de ruelles étroites sont bien conservés mais parfois occultés dans le paysage par une couronne pavillonnaire et un tissu hétéroclite de lotissements, d'immeubles ou de hangars. Un tissu commercial, artisanal et industriel étendu marque les plaines, bouleverse les structures paysagères et génère un tissu périurbain souvent déconnecté du site (les Milles, la Pioline).

Des projets de recomposition et de qualification paysagère ont été entrepris à la Pioline. Les nouvelles implantations profitent de la démarche paysagère imposée et les aménagements y sont plus soignés. La carrière de la Plaine des Dés sur le versant nord du Montaiguet a été réaménagée*.

UN PATRIMOINE ARCHITECTURAL ET PAYSAGER QUI DONNE SON IDENTITÉ À L'UNITÉ DE PAYSAGE

Les bastides et leurs parcs : au XVII[®] siècle, urbanisme et architecture s'ouvrent à la nature. La nouvelle maison de ville s'orne d'un jardin clos dans le quartier Mazarin. Le cours, lieu de promenade, aère la ville. La bastide, lieu de plaisir et scène du pouvoir aristocratique, s'accompagne d'un jardin de plaisance et chacun rivalise dans sa création paysagère. Une nouvelle organisation de l'exploitation agricole regroupe ici en un ensemble original la ferme et la maison de maître. Et le jardin y occupe une place privilégiée. Séparé des espaces de travail de la ferme, il met en valeur la maison de maître et concrétise la possession et l'ordonnancement du paysage par l'aristocratie.

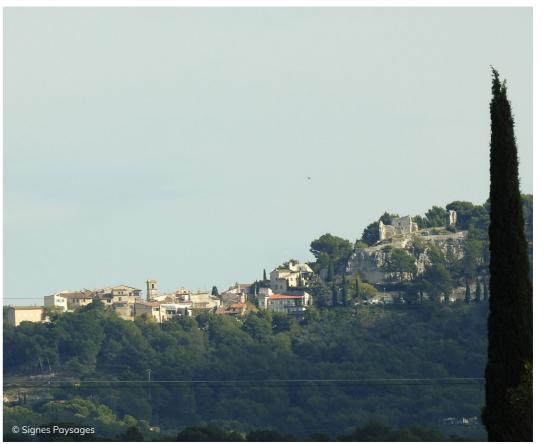
Ce riche patrimoine bâti est implanté en plaine au cœur du domaine ou au creux d'un vallon ombragé et plus rarement, pour profiter de la vue, à flanc de coteau ou sur une légère éminence.



L'église Sainte Marie-Madeleine (XVIIe siècle) des Milles



L'église Saint-Denis (XVIIe siècle) de Ventabren



Le village de Ventabren et les ruines du château de la Reine Jeanne

Le bassin d'Aix-en-Proven

^{*} Parc photovoltaïque mis en service en février 2020

Les domaines apparaissent furtivement derrière un rideau d'arbres, ici sur la route des Châteaux de Mont Robert à la Grande Bastide



L'entrée du château de la Gaude, Aix-en-Provence



Ensemble de colonnes à l'entrée du château de la

LES **STRUCTURES** paysagères



... Un bois dense et sombre qui protège un groupe de bâtiments parmi lesquels se détache la masse trapue et carrée de la demeure. Plusieurs jardins enserrent les constructions entourées de haies de cyprès, d'épineux, de murs ; au-delà, c'est la campagne à perte de vue (...) terres de rapport, vignes, champs..."

" Le végétal y tient (...) une place prépondérante : bois, jardin ordonnancé, potager, verger, cultures alentour (...) Très souvent, la propriété même vaste est enclose."

N. Dautier :"Les bastides de Provence et leurs jardins"

Les murs de clôture sont encore présents aux Pinchinats. Ils sont interrompus par l'entrée monumentale droite ou d'une belle envolée courbe, marquée par des piliers et fermée par des grilles en fer forgé. Le pigeonnier et la chapelle sont des éléments quasi permanents du domaine.

Dans les jardins, l'eau prend une place prépondérante. Devant la bastide, terrasses (Arnajon, la Saurine), bassins, fontaines, réservoirs (Albertas), parterre en broderie d'Ifs, tèse (allée d'arbres et d'arbustes traitée en charmille) composent l'espace orné de statues.

Un bois ou une pinède en arrière de la maison, espace de senteurs et de fraîcheur, un verger et un potager à proximité complètent le décor.

Les annexes pour la production agricole s'égrènent sur le domaine : constructions dispersées, jas, moulins, ponts et aqueducs, oratoires.

Des vieux ponts enjambent encore l'Arc, comme celui de Saint-Pons ou le Pont-des-Trois-Sautets.

L'aqueduc des Platanes traverse la campagne au nord d'Aix-en-

L'ancien relais de chasse du XVI^e siècle dit "du Roy René" est une étape sur la route d'Aix-en-Provence à Gardanne.

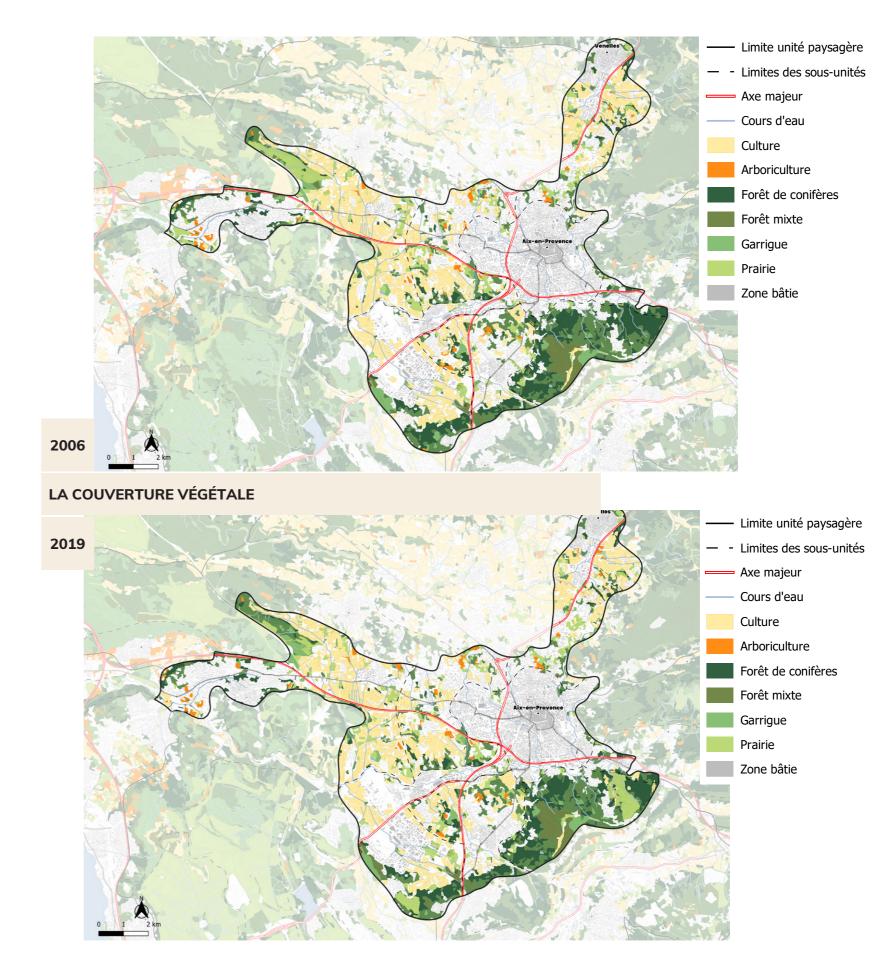
C'est une unité dominée par les plaines agricoles où se mélangent des zones de côtes et de collines (notamment aux abords d'Éguilles, de Luynes ou dans le Montaiquet).

Les secteurs de collines sont occupés par un couvert de garrigues ou de pinèdes à pin d'Alep (*Pinus halepensis*) omniprésentes dans le département.

En termes de biodiversité, la rivière l'Arc constitue un élément important de cette unité paysagère. Sa ripisylve, c'est-à-dire la forêt « galerie » qui borde le cours d'eau, constitue un milieu humide remarquable, caractérisé par des espèces hygrophiles : forêt à peupliers blancs (*Populus alba*), peupliers noirs (*Populus nigra*), saules (*Salix sp.*),... Cette ripisylve se prolonge le long de ses affluents (la Torse, la Luynes,...) et constitue un corridor écologique notable, en particulier dans les centres urbains d'Aix en Provence, les Milles et de Luynes...

L'importance de l'activité agricole en fait un secteur riche en espèces messicoles (la flore sauvage des champs et des friches) et en espèces animales inféodées aux agrosystèmes traditionnels.

Cette unité paysagère s'avère en particulier remarquable pour les tulipes sauvages dont elle constitue le « bastion » de présence dans les Bouches-du-Rhône. Ainsi cinq espèces de tulipes, toutes protégées, sont présentes sur les bords de champs et les lisières, notamment dans le massif du Montaiguet : tulipe d'Agen (*Tulipa agenensis*), tulipe précoce (*Tulipa raddii*), tulipe de Lortet (*Tulipa lortetii*), tulipe de l'écluse (*Tulipa clusiana*) et tulipe des bois (*Tulipa sylvestris*).



Sources : Occupation du sol 2014 - Centre de Ressources en Information Géographique en Provence-Alpes-Côte d'Azur (CRIGE PACA) Registre parcellaire graphique 2019 (RPG) - L'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN). Cartographie : Signes Paysages



La tour de l'Horloge à Aix-en-Provence



Les paysages agraires entre vignes et oliviers ponctués de cyprès, Foncouverte sur le plateau de Luynes



Des paysages agraires contrariés par des zones d'activités



Infrastructures autoroute et viaduc TGV allant jusqu'à se superposer

LES ATOUTS & fragilités



Les atouts et fragilités posent les bases des enjeux et des pistes d'actions. Il s'agit de mettre en avant tel composant de paysage ou telle structure dont les transformations pourraient porter atteinte à la qualité et à la valeur des paysages de l'unité paysagère.

LES ATOUTS

- Une situation géographique au carrefour de grands pôles d'échanges.
- Un patrimoine historique et architectural riche.
- Des bâtiments avec pour signature celles de grands noms de l'architecture depuis l'après-guerre au XXI^e siècle : F. Pouillon, R. Ricciotti, V. Gregotti, Auer-Weber et C. Gulizzi...
- Un dynamisme économique mais aussi culturel, sportif et universitaire.
- L'agrément de paysages agraires et de leur patrimoine architectural associé (bastides, mas, châteaux) représentatifs d'un art de vivre spécifique à la campagne aixoise.

LES FRAGILITÉS

- Une urbanisation importante à vocation d'habitat, de bureaux, de production et commerciale.
- Une tendance à la conurbation.
- Un territoire morcelé par des grandes infrastructures de déplacement : voie TGV, autoroutes et voies rapides.
- Une consommation notable des surfaces agricoles.
- Des espaces boisés en couronne du tissu urbain sensibles au risque incendie.



À l'image de sa vocation urbaine, les paysages de l'unité paysagère du Bassin d'Aix sont marqués par les infrastructures de déplacement et énergétiques. Autoroutes, voies rapides, lignes électriques, ponts et viaducs s'ajoutent aux ouvrages historiques des aqueducs et ponts romains.

Depuis le poste de Cabriès, dans l'unité voisine du Bassin de Gardanne, partent de nombreux faisceaux de lignes THT (Très Haute Tension). Les silhouettes métalliques de leurs pylônes et les câbles strient les perceptions des plaines et plateaux.

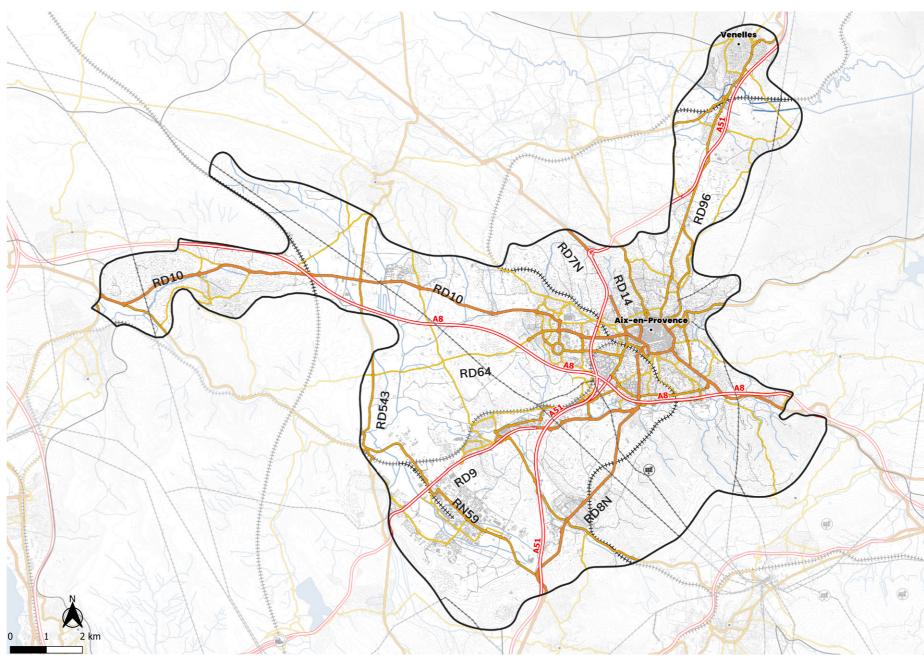
L'unité paysagère est pourvue d'un maillage viaire dense où tous les gabarits de voies sont représentés depuis l'autoroute jusqu'au plus petit chemin. Un boulevard ceinture le centre historique d'Aix-en-Provence et à partir de cet axe circulaire, les routes se diffusent selon un schéma radial. Elles empruntent les vallons, les cluses, franchissent les plateaux; les plus récentes s'affranchissent du relief comme la RD9.

Certaines, anciennes routes nationales, ont été déclassées comme la RD7N et la RD8N. La première, la RN7, route mythique qui traversait la France depuis Paris jusqu'à Menton, changeait d'orientation à Aix-en-Provence pour continuer vers Menton. Les parcours se poursuivaient vers le sud et Marseille par la RN8 en passant par le plateau de Luynes. A partir des années 1960, les autoroutes A6, A7 et A8 ont pris le relais de ces routes historiques. De ce passé, elles conservent des portions bordées d'alignements de platanes, doubles ou simples et portent une certaine nostalgie de ces longs voyages à l'ombre de leur feuillage.

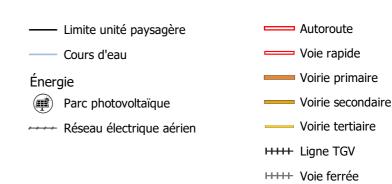
Les routes historiques ont en commun de faire se rejoindre un tissu urbain même éclaté à son origine. *A contrario*, la RD9, infrastructure récente, fonctionne comme une rupture dans la plaine. Par les usages qui lui sont associés, elle a redessiné l'occupation de la plaine des Milles et ainsi les nouvelles limites des sous-unités paysagères. Toutes ces voies principales ont réorganisé le bassin d'Aix attirant le long de leur tracé activités et/ou habitat.

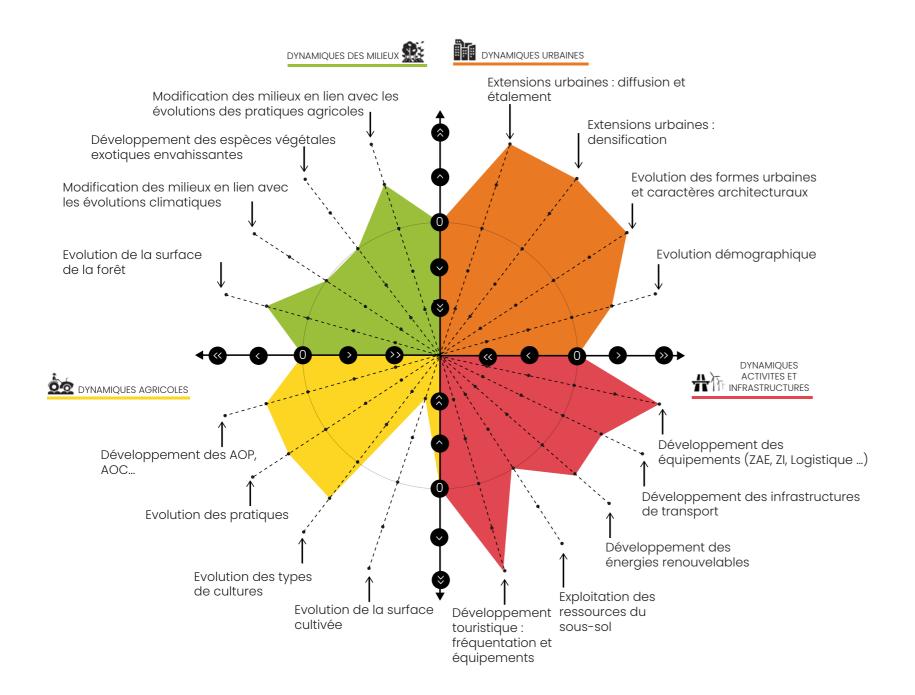
Il faut, pour être complet, parler des voies ferrées. Plusieurs sont d'échelle régionale, mais le viaduc du TGV a marqué du seau de la modernité le bassin d'Aix.

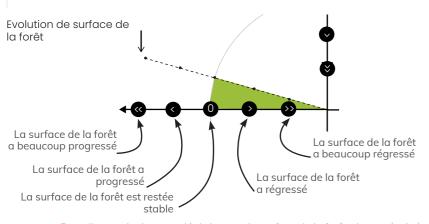
Un parc solaire a pris place dans une ancienne carrière aux Brègues d'Or dans le massif du Montaiguet.



Les routes historiques ont en commun de faire se rejoindre un tissu Sources: L'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN). Cartographie: Signes Paysages







Dans l'exemple de cette clé de lecture, la surface de la forêt n'a pas évolu

CLÉ DE LECTURE •

Le graphique ci-dessus exprime les évolutions paysagères et urbaines de l'unité paysagère, entre 2006 et 2021.

Il rend compte d'une manière synthétique des évolutions que porte l'unité paysagère. Le gradient attribué à chaque item est le fruit d'observations de terrain, d'analyses cartographiques et de données. L'analyse est quantitative.

LES FACTEURS d'évolution



La vocation urbaine de l'unité paysagère n'a cessé de s'affirmer depuis 2006. L'habitat et les zones d'activités économiques ont poursuivi leur essor. Sa position, au carrefour de grands pôles d'échanges, lui a donné une attractivité indiscutable. Les documents de planification urbaine confirment ce statut de pôle urbain majeur en ouvrant encore à l'urbanisation de nombreuses zones.

Ces secteurs seront autant à vocation d'habitat que pour des activités économiques.

Les zones agricoles sont en partie maintenues ; Quelques domaines et bastides sont en sites classés ou inscrits. Mais que deviendront-ils une fois absorbés dans une nappe urbaine quasi continue.

Les constats en 2021 font imaginer le visage de l'unité paysagère dans les dix ou vingt prochaines années. La poursuite de l'urbanisation ira dans le sens d'une conurbation d'Aix-en-Provence à Marseille contrainte par quelques éléments de relief et de nature comme l'Arc ou par des composants anthropiques comme les grands axes de déplacement qui deviennent alors eux-mêmes des limites à l'urbanisation.

LES FACTEURS D'ÉVOLUTION SONT AINSI:

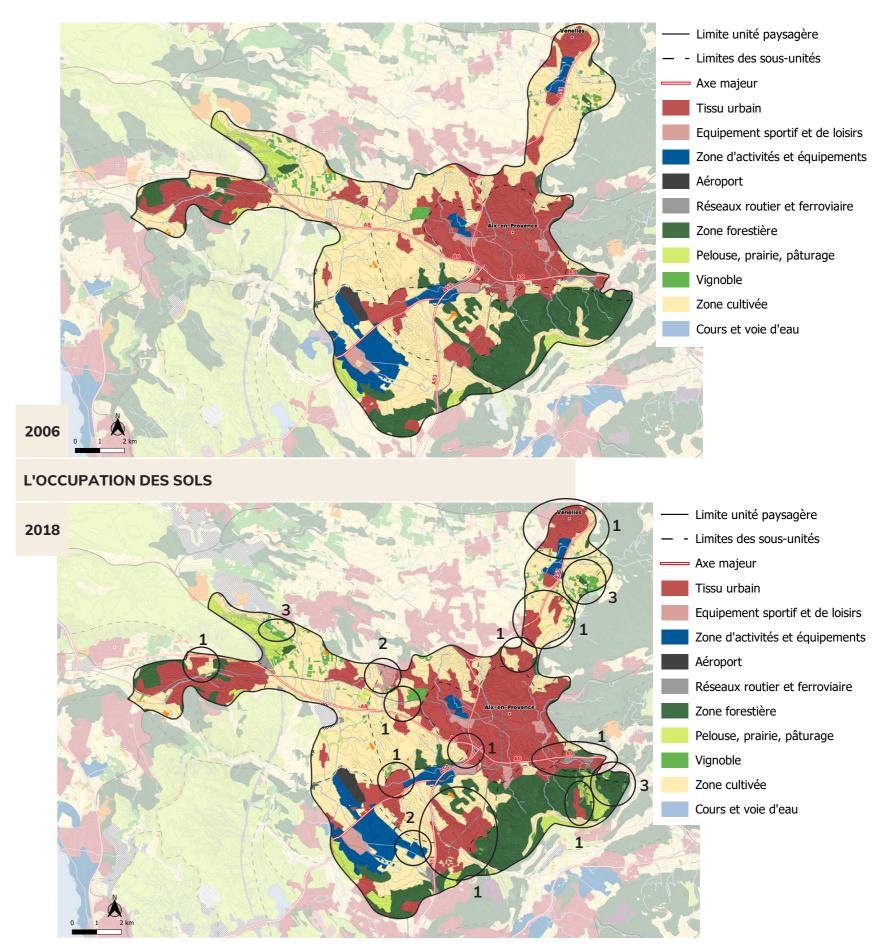
- Les grands axes de circulation dans leur capacité à réduire les distances avec les deux grands pôles urbains du département mais aussi avec les grands bassins économiques : étang de Berre, Vitrolles et Rousset-Peynier ; dans leur capacité à connecter des grands pôles d'échanges : aéroport et TGV.
- Le dynamisme économique et son offre d'activités très diversifiées.
- L'urbanisation périphérique de la ville centre d'Aix-en-Provence, de ses faubourgs et des villages voisins.
- L'activité agricole et plus particulièrement sa pérennité.

Les cartes ci-contre montrent la proportion du tissu urbain qui confirme sa progression au détriment des zones cultivées. Au tissu urbain s'ajoute le développement des zones d'activités.

La tache urbaine comble peu à peu les interstices entre les différents noyaux urbains et tend vers une urbanisation continue (1).

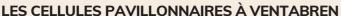
Les zones d'activités poursuivent leur extension (2).

Des vignes ont été remises en culture sur des parcelles en prairie ou friche; certaines gagnées sur la forêt (3).



Source : base Corine Land Cover 2006 et 2018, Registre Parcellaire Géographique 2010 et 2019. Cartographie : Signes Paysages









LES NOUVEAUX COLLECTIFS D'AIX



LES DYNAMIQUES d'évolution



LES DYNAMIQUES URBAINES

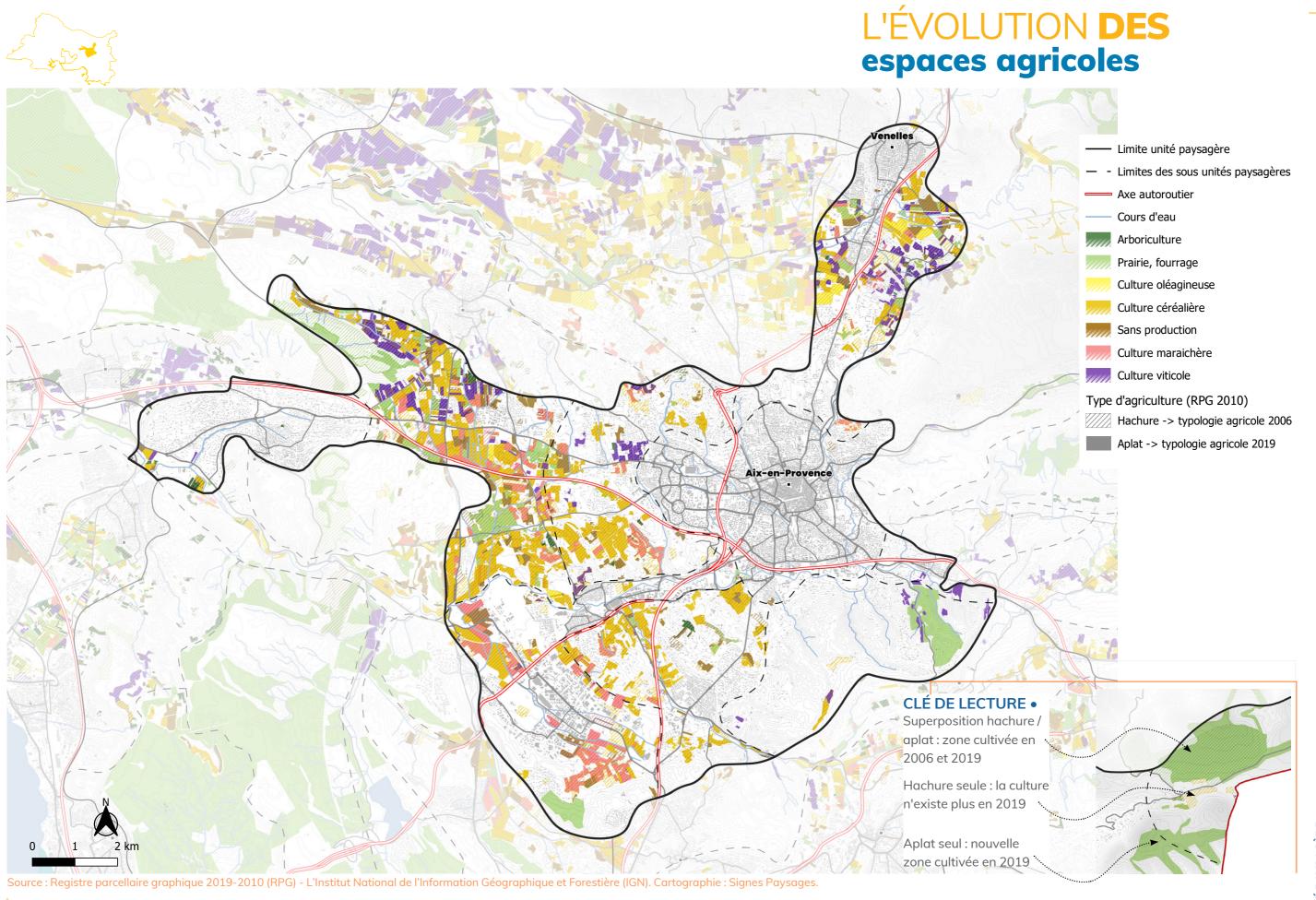
Les dynamiques urbaines sont à la fois celles de l'étalement et de la densification. Ce sont elles qui ont le plus transformé les paysages, processus qui se poursuit en 2021. Toutes les formes d'habitat sont représentées dans ces nouvelles zones habitées. L'habitat individuel est la forme urbaine la plus recherchée. Le bâti pavillonnaire se concentre autour des faubourgs d'Aix-en-Provence à Luynes ou les Milles dans des densités variables. En effet, si les formes sont plus ramassées à Luynes et aux Milles, le tissu urbain est beaucoup plus lâche aux Pinchinats et aux Platanes. Ventabren s'entoure également de nombreuses zones pavillonnaires. Ces zones sont très souvent l'héritage des zones NB des anciens Plans d'Occupation des Sols. Elles concernaient des zones naturelles pouvant être construites et ont enclenché le processus de diffusion du bâti. La loi du 13 décembre 2000 relative à la solidarité et au renouvellement urbains, dite loi SRU, a supprimé ces zones des POS, au motif qu'elles permettaient une urbanisation inorganisée de secteurs naturels.

En périphérie immédiate d'Aix-en-Provence, les nouveaux programmes immobiliers sont plutôt sous la forme de collectifs. Ils occupent un foncier disponible essentiellement au sud et à l'ouest de la ville, territoires de plaine moins contraints par le relief que la périphérie est. L'urbanisation n'est pourtant pas proportionnelle à la croissance démographique. Si Ventabren enregistre une hausse de près de 13 % de sa population (4842 habitants en 2006 et 5571 en 2020*), Venelles et Aix-en-Provence ont une croissance beaucoup plus modérée: +5,3% pour Venelles et +2,6 % pour Aix-en-Provence*. Il faut ajouter au développement urbain aixois la construction de plusieurs équipements dont l'Arena, le parking silo Krypton, l'agrandissement du complexe sportif de Pont-de-l'Arc...

- Impacts:

- Consommation de foncier agricole et/ou d'espaces libres dans le tissu urbain.
- Poches pavillonnaires fonctionnant en boucle et un dédale complexe de voies.
- Perte de lecture de l'enveloppe urbaine et mise en place d'un continuum urbain.

* source INSEE 2006 avec mise à jour en 2009 et chiffres de décembre 2020

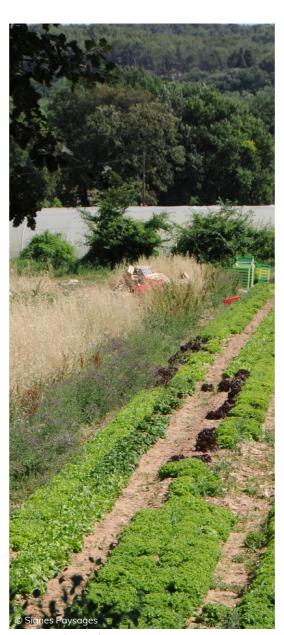


UNITÉ PAYSAGÈRE Le bassin d'Aix-en-Provence

2006

DISPARITION DES SURFACES AGRICOLES DE LA PLAINE DES MILLES





Maraîchage dans le vallon des Pinchinats



Une agriculture menacée par les activités, la plaine des Milles depuis la route de Châteaux de Mont Robert

LES DYNAMIQUES d'évolution



LES DYNAMIQUES ÉCONOMIQUES

L'agriculture •

La carte ci-dessus montre une unité paysagère urbaine à l'est et agricole à l'ouest. Les sols sédimentaires du bassin ont été propices à l'agriculture. Les cultures sont diversifiées. Les paysages viticoles du plateau d'Aix se prolongent autour de Venelles et dans la plaine d'Éguilles.

Le potentiel agronomique des sols de la plaine des Milles est favorable aux cultures céréalières et maraîchères. Mais l'agriculture subit la concurrence des zones d'activités et d'habitat. Entre 2000 et 2010, le Pays d'Aix a connu un net recul de son activité agricole, perdant près de 9 % de sa surface agricole*. À Aix-en-Provence comme ailleurs, l'agriculture offre des emplois et participe à la qualité de son cadre de vie. La plaine des Milles, d'Éguilles et le plateau de Luynes abandonnent peu à peu leur vocation agricole.

L'agriculture a été factrice de domaines dont certains sont devenus éléments de patrimoine et d'un ensemble de petits édifices (puits, pigeonnier, cabanons...). Bâtis vernaculaires ils ont la valeur d'être des témoignages de pratiques traditionnelles et des composants paysagers identitaires d'une campagne.

La Communauté du Pays d'Aix s'est engagée dans le soutien d'une agriculture locale en créant notamment en 2005 une Charte Agricole et une association Terre de Provence dont le rôle est de promouvoir les productions locales, de rassembler et soutenir les producteurs.

- Impacts

- Recul de l'activité agricole et consommation de surfaces cultivées par l'urbanisation.
- Appauvrissement de la mosaïque agricole et de la diversité des paysages.
- Imperméabilisation des sols.
- Disparition et dégradation d'un ensemble de petits édifices agricoles.

* source : Schéma de Cohérence Territorial du Pays d'Aix

Les activités tertiaires, commerciales et artisanales •

Le Bassin d'Aix est une zone d'emploi majeure pour l'espace métropolitain. Les activités sont très diversifiées : tertiaire, industrie, artisanat, logistique, construction, commerces de gros et de détail, services... À lui seul, le Pôle d'Activités d'Aix-en-Provence offre 29 472 emplois ; il est le deuxième bassin d'emplois hors Marseille derrière Vitrolles-Marignane*.

Les zones d'activités ont poursuivi leur développement entre 2006 et 2021. Les Vallades à Éguilles, les Logissons à Venelles et bien sûr la zone des Milles ont vu leur surface augmentée. Cette tendance se poursuit.

Sur le Pôle d'Activités d'Aix-en-Provence, de nouvelles zones ont été ouvertes à l'urbanisation : Lenfant, les Trois Pigeons, Saint-Hilaire, Barida, Plan d'Aillane... Toutes sont encadrées par des Orientations d'Aménagement et de Programmation, définies pour assurer une insertion dans le site et le respect des paysages.

Si des efforts commencent à être engagés pour améliorer la qualité des espaces d'activités, tous ne répondent pas à cette ambition. Au pied de Venelles et d'Éguilles, les nouvelles implantations répondent à un opportunisme foncier et à des critères d'optimisation de surfaces utiles. S'ajoutent à la pauvreté des aménagements, des volumes bâtis rudimentaires, certains imposants. Les zones d'activités ont ce point commun d'être de grosses consommatrices de foncier.

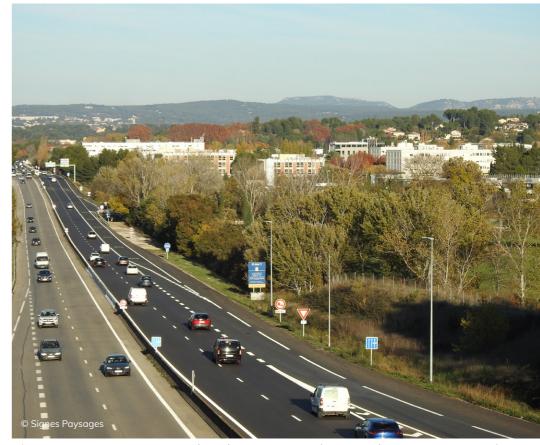
- Impacts

- ♦ Consommation de sols libres et/ou agricoles.
- Désorganisation, banalisation et standardisation des paysages urbains périphériques.
- Impacts visuels des bâtiments aux formes simples, parfois imposantes, et matériaux rudimentaires.
- Pollution visuelle des bords de route avec l'accumulation des panneaux publicitaires et des enseignes.
- Augmentation des flux de déplacements.



LA ZONE DES VALLADES À ÉGUILLES





La RD9, voie rapide qui a contribué au développement du Pôle d'Activités d'Aix, ce dernier entraînant son élargissement



Les Vallades à Éguilles sur la RD10

* source INSEE



Le complexe sportif du Z5 à Aix-en-Provence



L'Arena à Aix-en-Provence



LES DYNAMIQUES d'évolution



Les grands équipements publics et privés •

Le territoire du Bassin d'Aix a offert les opportunités foncières pour la construction de nouveaux équipements publics d'échelle métropolitaine. Quand la ville de Marseille est limitée dans son développement par un relief plus contraignant, la topographie de bassin pour la ville d'Aix-en-Provence et ses communes environnantes facilite l'implantation de grands équipements qui bénéficient d'une très bonne desserte routière.

Pôle universitaire, salle de spectacles et d'événements sportifs, complexe sportif Z5, lycée, hôpital... sont ces nouveaux équipements qui ont trouvé leur place dans la périphérie aixoise. Certains existants ont fait l'objet d'extensions, comme le centre pénitentiaire. Ils s'accompagnent d'aires de stationnement et de zones de maintenance.

Ces nouvelles structures ont pris place sur des terres anciennement agricoles.

- Impacts

- Consommation de foncier.
- Création de nouvelles voies de desserte, carrefours... ou élargissement des existantes.
- Forte perception des formes architecturales de grandes dimensions

LES PROJETS FUTURS IDENTIFIÉS EN 2006 QU'EN EST-IL EN 2021 ?

- Développement des urbanisations et des zones d'activités, risque de mitage de l'espace : projets d'agrandissement des zones d'activités des Milles, en cours.
- Travaux routiers : élargissement de l'A8 à 2X3 voies : réalisé.
- Élargissement à 2 voies et électrification de la voie ferrée Aix-Marseille : réalisé



Source: atlas des paysages 2006.

COMPOSITION PAYSAGÈRE DES TERROIRS

- Mixité des bosquets et des parcelles cultivées

Des composantes particulières : alignements arborescents des routes et des entrées des bastides ; sites des bastides, leurs parcs et leurs domaines agricoles.

- Composition du paysage bâti et caractère du paysage urbain

Aix-en-Provence; les villages et les hameaux; les bastides et leurs parcs...

- Quelques éléments structurants majeurs dans la composition du paysage:

Le Montaiguet, articulation entre le bassin d'Aix, la haute vallée de l'Arc et le bassin de Gardanne.

Les cluses de l'Arc séparent le bassin d'Aix de la haute vallée de l'Arc.

Les versants collinaires bordent les plaines et les cuvettes.

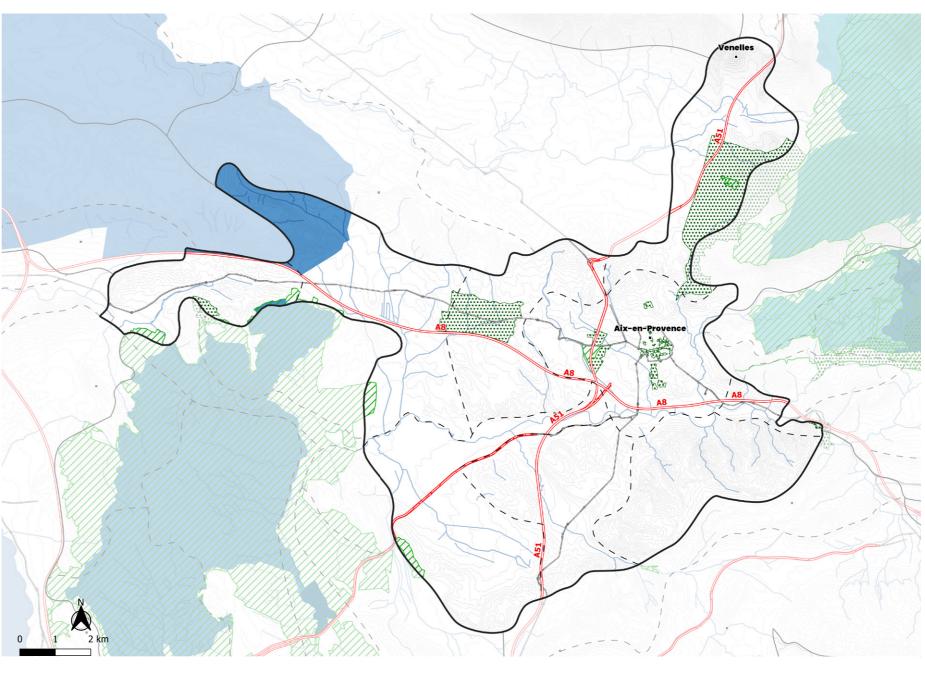
SENSIBILITÉ VISUELLE

Elle se caractérise par

- Des relations de covisibilité entre les franges et les versants encadrant les plaines : les franges des reliefs à l'ouest d'Aix, les franges de l'Arbois, le rebord du plateau de Puyricard...
- Des perspectives majeures et l'ouverture visuelle des paysages vers la montagne Sainte-Victoire,
- Avec une sensibilité particulière des premiers plans et des arrières-plans encadrant ces perspectives depuis l'ouest, le sud- Source : Géo-Ide, DREAL PACA. Cartographie : Signes Paysages. ouest, le nord-ouest, le sud-est.

Le Guide Eolien PACA a inscrit:

- La plaine d'Éguilles en zone de sensibilité forte,
- La plaine des Milles, les collines à l'ouest de la ville d'Aix-en-Provence en zone de sensibilité très forte.
- Le vallon des Pinchinats et le Montaiguet en zones de sensibilité majeure, espaces a priori incompatibles avec l'implantation d'éoliennes.



Limite unité paysagère

Limites des sous-unités

Axe majeur

Cours d'eau Site classé

Site inscrit

Natura2000 - ZPS FR9310069, garrigues de Lançon et chaînes alentour

PÉRIMÈTRES DE PROTECTION EN 2021

UNITÉ PAYSAGÈRE Le bassin d'Aix-en-Provence



Un enchevêtrement d'activités et d'habitat au milieu duquel subsistent des parcelles agricoles, mais pour combien de temps?



Une accumulation de nouveaux programmes, certains en totale discontinuité, ici dans la plaine d'Éguilles le long de la RD10



Le systématisme de la maison blanche avec ses ouvertures anthracites pour les constructions récentes

LES ENJEUX en 2021



Les évolutions constatées permettent d'établir les enjeux. Les enjeux sont les aspects des évolutions qui préoccupent les acteurs du territoire, les gestionnaires et/ou les populations. Il s'agit d'articuler la connaissance avec les actions* et d'inviter les acteurs à se positionner.

LA LISIBILITÉ DE L'ENVELOPPE URBAINE

La campagne aixoise se caractérise par la présence de nombreux domaines composés d'une bastide entourée de ses terres cultivées. De nombreuses propriétés se vendent. Des programmes immobiliers y prennent place. À la périphérie immédiate d'Aix-en-Provence, ces opérations sont souvent un ensemble de collectifs.

En s'éloignant du pôle urbain d'Aix-en-Provence, les plaines et plateaux réunissent les conditions pour accueillir ceux qui rêvent de campagne tout en étant proche de la ville. La maison individuelle est le modèle qui répond le mieux à cette quête. Les faubourgs aixois des Milles et de Luynes, les villages de Ventabren et de Venelles s'entourent de nappes pavillonnaires. Ces nouvelles cellules d'habitat individuel se greffent au réseau viaire et fonctionnent souvent de façon autonomes, sans liaison avec l'opération voisine. Y circuler est complexe en raison de la succession de voies à sens unique et d'impasses. La forme de la parcelle support du projet se lit au travers de la composition du groupement d'habitations.

A force d'extensions, le tissu urbain s'étire jusqu'à se rejoindre d'une commune à l'autre. La lecture de l'enveloppe urbaine se perd. La répétition d'un même modèle architectural standardisé efface les repères urbains et paysagers. Le paysage traversé semble être toujours le même.

- Enchevêtrement de péri-urbain et d'agricole rendant confus le paysage.
- Mise en place d'un continuum urbain.
- Banalisation des paysages.
- Standardisation des caractères architecturaux avec la répétition d'un même modèle de maisons. Apparition de nouveaux caractères architecturaux étrangers aux caractères locaux : enduits blancs, ouvertures et volets anthracites...

* selon la méthodologie des atlas des paysages 2017



LE DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS

Pôle économique majeur du département, le Bassin d'Aix accueille de nombreuses zones d'activités. Porteuses du dynamisme économique du territoire départemental et régional, les impacts de leur développement sur les paysages sont importants. Toutes n'ont pas les mêmes conséquences.

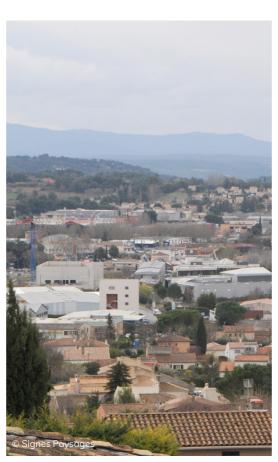
Les plus préjudiciables aux paysages sont souvent celles en périphérie de village. Elles rassemblent une diversité d'activités : commerciales, manufacturières, artisanales, services... Cette hétérogénéité se retrouve dans le traitement architectural (matériaux, formes, couleurs) et l'organisation spatiale, ou plutôt l'absence d'organisation. Elles répondent à un opportunisme foncier et à un fonctionnalisme avant toute préoccupation qualitative. L'implantation des bâtiments est souvent désordonnée. Il faut ajouter à ces paysages d'activités la pollution visuelle des panneaux publicitaires, des enseignes et préenseignes. Installées le long des axes de desserte, elles sont les premiers paysages perçus et deviennent les paysages dégradés des routes et des entrées de ville.

Le Pôle d'activités d'Aix-en-Provence dans la plaine des Milles s'organise en plusieurs quartiers dont la qualité urbaine et paysagère diffère. Certains ont fait l'objet de traitements qualitatifs quand d'autres ont privilégié la fonctionnalité. Les activités tertiaires supérieures majoritaires sur ce pôle d'activités présentent des architectures de qualité au sein d'espaces travaillés ou insérées dans le milieu naturel comme le Parc du Golf. Mais lorsque l'artisanat, la logistique ou les commerces sont les usages principaux, la qualité urbaine s'efface au profit des espaces minéraux et fonctionnels des zones de parking, de stockage et de manutention.

- Artificialisation et imperméabilisation des sols.
- Consommation de foncier importante
- Dégradation du paysage des routes par l'absence de qualité architecturale des bâtiments et d'aménagement des abords.
- Désordre visuel par l'hétérogénéité des formes, des couleurs et l'accumulation d'enseignes.
- Désorganisation des paysages d'entrées de ville et de périphéries urbaines



Désordre visuel et hétérogénéité des zones mixant activités et commerces, les Vallades à Éguilles



La zone d'activités au pied du village de Venelles



Dans les zones à vocation tertiaire, une architecture de bureaux plus recherchée et qualitative, ZA de Lenfant aux Milles



Indissociables de l'activité agricole, les châteaux et bastides, ici le château de Lenfant



Le rôle de l'agriculture dans le maintien d'espaces ouverts, sur les pentes du Montaiguet



Des paysages diversifiés, ici aux Granettes à Éguilles

LES ENJEUX en 2021



LA PÉRENNITÉ DE L'ACTIVITÉ AGRICOLE

Au-delà de ses aspects économiques, l'agriculture est déterminante dans l'entretien des paysages et la définition des lisières urbaines. Elle contribue à la qualité paysagère par la diversité des cultures et perpétue la réputation de la campagne aixoise. Elle est aussi l'occasion de coupures dans un tissu urbain qui tend à devenir continu. Le Pays d'Aix s'est engagé dans la valorisation de son agriculture de proximité.

Les domaines viticoles participent à la préservation des caractères paysagers mais le maintien des autres cultures est aussi important. Les cultures céréalières, les vignes et les cultures maraîchères composent un paysage varié évoluant au fil des saisons.

À travers la pérennité de l'activité agricole, c'est aussi l'entretien et la préservation d'un patrimoine architectural.

- Maintien de la diversité des paysages dans ses couleurs et ses matières; scénographies saisonnières.
- Préservation des ouvrages qui lui sont associés : canaux, murs, restanques...
- Préservation du patrimoine (domaines et châteaux) et de l'héritage de pratiques historiques.
- Maintien d'espaces ouverts au sein d'un tissu urbain de plus en plus dense.
- Affirmation des limites urbaines et composition de coupures urbaines.



LA SAUVEGARDE DES ÉLÉMENTS ASSOCIÉS À L'EAU

Le Bassin d'Aix est traversé par l'Arc. Le cours d'eau et sa ripisylve sont des éléments de la charpente paysagère de l'unité. Ses affluents participent directement à la structure paysagère en tant qu'élément de composition mais aussi en tant que corridors écologiques. La Luynes, la Petite Jouine, la Torse...jouent chacune leur rôle dans l'armature paysagère. À l'automne, le flamboiement des peupliers, des frênes et des aulnes les révèle dans la trame arborée.

Les cordons arborescents composent des masques mais aussi des limites à l'urbanisation. Certains cours d'eau ont dessiné les courbes des routes qui les suivent. Les ripisylves "répondent" aux grands alignements des routes et des allées d'accès aux domaines et bastides.

L'eau tient une place particulière dans l'unité paysagère. Aqueducs, fontaines, canaux ont valorisé cette ressource naturelle dans un premier temps pour l'alimentation des habitants puis comme éléments de décoration.

Les cours d'eau et leur ripisylve subissent la pression urbaine et peuvent être menacées par les aménagements à leurs abords.

- Composants de l'armature paysagère.
- Éléments de composition urbaine en tant que limite, masque ou patrimoine naturel à protéger.
- Maintien de corridors écologiques.
- Valeur paysagère des "grands arbres". Végétation caduque créatrice de scénographies saisonnières : camaïeu de verts tendres au printemps et flamboiement des roux et ors à l'automne.



Quand l'eau dessine les motifs paysagers : ripisylves, cordons de roseaux le long des fossés.... plaine d'Éguilles depuis la RD10



La fontaine de la Rotonde à Aix-en-Provence



L'aqueduc des Platanes depuis la RD96

Assurer la préservation des caractères architecturaux :

Promouvoir une qualité architecturale conforme à l'identité locale pour éviter la répétition d'un modèle standardisé.

Éviter des matériaux et des couleurs étrangers aux palettes locales.

Accompagner une réécriture contemporaine de l'architecture traditionnelle.

Accompagner le développement de l'habitat individuel :

Avoir une gestion économe des sols et encourager des formes urbaines compactes.

Limiter l'effet "mitage" de l'habitat diffus en pensant densité et

Assurer la continuité avec la trame urbaine existante et penser des espaces publics continus comme élément de structure boucle).

LES **PISTES** d'actions en 2021



Retrouver la lisibilité de l'enveloppe urbaine :

Organiser les transitions entre ville et "campagne".

Graduer les densités depuis la périphérie vers le centre.

Assurer la qualité des entrées de ville.

S'appuyer sur des structures paysagères : ripisylves, alignements d'arbres, boisement...

Restructurer les zones d'habitat en discontinuité pour traiter les lisières urbaines.

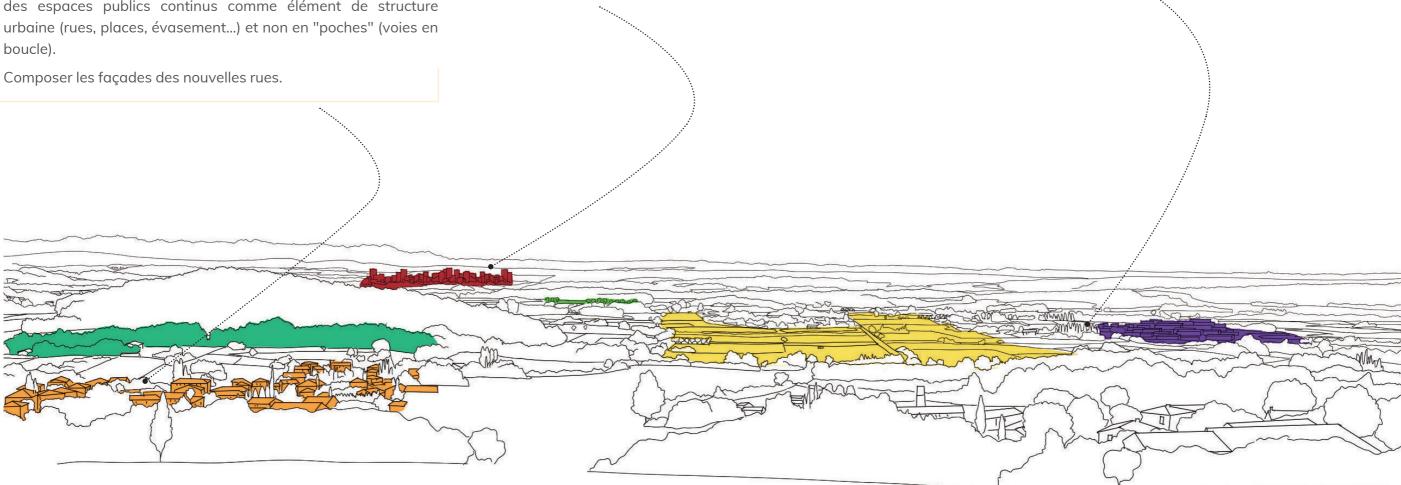
Maîtriser le développement de l'urbain le long des axes routiers :

Organiser les extensions en cohérence avec la trame urbaine.

Aménager des coupures d'urbanisation pour éviter les continuums urbains et la perte de lecture des limites.

Éviter la succession des zones d'activités et commerciales et aller dans le sens de leur mutualisation.

Contrôler l'affichage: enseignes, panneaux publicitaires...



Croquis: Signes Paysages



Préserver les paysages des routes :

Protéger les alignements d'arbres et engager leur replantation en cas d'abattage.

Envisager des espèces alternatives au platane, résistantes au chancre coloré, adaptées au sol en place, et de façon aussi à anticiper le changement climatique.

Qualifier le paysage des routes en mettant en scène les paysages traversés : axes de vue, cadrages, alignements...

Conforter le rôle de la route dans sa fonction de découverte des paysages.

Assurer la préservation et la valorisation des ripisylves de chaque cours d'eau et ru :

Préserver et maintenir les ouvrages de gestion des eaux de surface : canaux, fossés... et protéger la végétation associée.

Valoriser les paysages des rivières : entretien des ripisylves, ménager des ouvertures vers le paysage rivulaire, aménager des points de vues...

Valoriser l'agriculture pour son rôle dans l'entretien des paysages et le maintien de la qualité paysagère :

Encourager une agriculture diversifiée qui participe à la multiplicité des paysages.

Soutenir l'agriculture péri-urbaine pour son rôle dans la qualité des lisières urbaines et la composition de coupures urbaines.

Soutenir l'agriculture de proximité pour la reconstitution des circuits courts.

Accompagner les équipements nécessaires à l'activité agricole : hangars, serres... dans leur forme, dimensions, matériaux...

Encourager la réhabilitation des bâtiments d'exploitation traditionnels et la préservation des petits éléments : puits, cabanons, murs en pierre...

LES **PISTES** d'actions en 2021

Composer un paysage valorisant pour les zones d'activités :

Assurer un traitement qualitatif des abords (parking, aires de stockage et de manutention) et des interfaces.

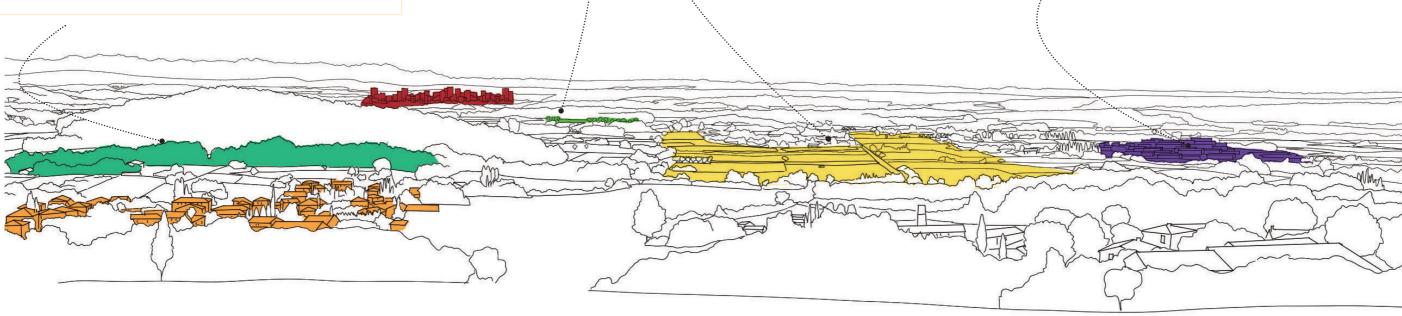
Travailler les marges de recul tout en conciliant le besoin d'être vu.

Recoudre avec le tissu urbain environnant.

Structurer le développement des grandes zones à travers une réflexion sur l'organisation spatiale pour éviter la juxtaposition de volumes monumentaux, la recherche de respiration avec le maintien d'espaces non imperméables et végétalisés, la composition de structures paysagères à l'échelle de ces zones

Gérer la signalétique (enseignes et pré-enseignes, panneaux publicitaires).

Avoir une exigence architecturale pour les bâtiments afin d'éviter le prototype.



Croquis: Signes Paysages